

Séance du jeudi 23 juillet 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 16/07/2020

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Christelle CHAUVET

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents:

Objet: Désignation du délégué AGEDI - 2020_038

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 27 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré désigné Madame GAILLARD Stéphanie, 2^{ème} adjointe domicilié à Costalade 15310 SAINT CERNIN, stephanie.gaillard02@gmail.com, 0642972983, comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaitre au syndicat la présente décision.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 29 07 2020
et publication ou notification du 31 07 2020

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

29 JUL. 2020

BUREAU DU COURRIER